

Le plan communal de sauvegarde



La commune de Mérenvielle s'est dotée d'un plan communal de sauvegarde depuis 2014.

Ce plan a vocation à identifier tous les risques auxquels la commune est potentiellement soumise et de prévoir, pour chacun d'entre eux, la conduite à tenir pour y faire face. Cela peut comprendre des actions préventives, mais aussi des actions pendant l'évènement et postérieurement à celui-ci.

Le document en vigueur est accessible par ce [lien](#).



Par ailleurs, le ministère de la Transition Écologique et Solidaire dispose d'un référentiel national des risques à une échelle fine sur le territoire, consultable sur le [site](#) Géorisques.

Le document d'inventaire et de suivi pour la commune de Mérenvielle est mis [à votre disposition](#).